Ressources professionnelles
IL307

Responsable UE
Nathalie Fucks

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Carine Dujardin

Contact
service.etudiants@saint-luc.be
+32 4 341 81 33

Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC
UE donnée en Français • Obligatoire • Second quadrimestre
4 crédits • 80 points • 60 heures

Activité.s d'apprentissage

I3050 - Sciences humaines et sociales droit
2 crédits • 40 points • 30 heures • Fucks Nathalie

I3340 - Pratique sociale et professionnelle générale
2 crédits • 40 points • 30 heures • Mathy Vincent

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours de **droit**, l'étudiant est capable de :
• Démontrer l'acquisition d'un vocabulaire spécifique et des concepts fondamentaux de la propriété intellectuelle
• Illustrer, à l'aide de cas concrets, les différents droits de la propriété intellectuelle, de manière argumentée
• Transférer les connaissances acquises à sa réalité professionnelle

Au terme du cours de **pratique sociale et professionnelle**, l'étudiant est capable de :
• Démontrer sa compréhension des lois en matière de droit d'auteur relative au métier d'auteur illustrateur et des usages de la profession d'auteur Illustrateur, dans le cadre de situations diverses.
• Résoudre des situations – problèmes auxquelles il est confronté dans le cadre de cas concrets en veillant à les identifier au préalable.
• Réaliser un dossier- book complet sous forme papier, destiné à un éditeur choisi par l'étudiant.
• D'intégrer le monde professionnel en participant à des rencontres et des collaborations externes dans le milieu professionnel artistique

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours, pour autant que les résultats obtenus soient supérieurs à 7/20 pour chacun des cours.

Lorsqu'une note de cours est inférieure ou égale à 7/20, un diminuteur s'applique au résultat de la moyenne obtenue. La valeur du diminuteur équivaut à l'écart de point(s) obtenu entre la note d'échec et le seuil de réussite (10/20).

À titre d'exemple: si un étudiant obtient une cote de 7/20 à une activité d'enseignement d'une UE et si la moyenne obtenue pour cette UE est de 13/20, l'étudiant se voit retirer 3 points à la note finale et obtient seulement 10/20. Si sa cote est de 6/20 pour l'activité d'enseignement et que sa moyenne est de 13/20, il obtient seulement 9/20 pour cette UE.

Si, au sein d'une même UE, plusieurs résultats sont inférieurs ou égaux à 7/20, la réduction n'est appliquée qu'une seule fois mais sur base de la note la plus basse (voir règlement des études).

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:
C6 C7 C8 de notre référentiel interne.

- Sciences humaines et sociales droit

Fucks Nathalie

Objectifs

Objectifs

Au terme du cours , l'étudiant est capable de:
• Démontrer l'acquisition d'un vocabulaire spécifique
• Développer une démarche réflexive
• Transférer les connaissances acquises à sa réalité professionnelle

Contenu

1. La propriété intellectuelle
   Généralités
   Droits moraux
   Droits patrimoniaux
   Les exceptions
   L'inspiration et le pagiat
   L'approprionisme
2. Le droit à l'image
3. L'artiste
   Son statut
   Ses droits
4. La sécurité sociale
   Le salarié
   L'indépendant
   Le chômage

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

- Le cours est à caractère magistral et sollicite continuellement la réflexion de l'étudiant.
- L'approche est "pragmatique" et invite l'étudiant à se positionner comme un citoyen responsable et réflexif.
- Un syllabus sous forme de power point est proposé à l'étudiant, la prise de note est obligatoire pour s'assurer un contenu complet
- Un ensemble d'articles vient compléter la matière. Ceux-ci sont présents sur la plateforme teams.

Bibliographie

Celle-ci est dans le syllabus.

Mode d'évaluation pratiqué

L'évaluation a lieu en mai.
Evaluation à distance via Teams.

Elle se compose de:
vrai/Faux
QCM
Questions ouvertes
Questions de réflexion, d'analyses, similaires à celles proposées en séances.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

- Pratique sociale et professionnelle générale

Mathy Vincent

Objectifs

- Appliquer les bonnes pratiques légales et administratives du métier d'illustrateur dans le cadre de situations diverses
- Défendre son projet personnel tant à l'oral qu'à l'écrit
- Résoudre des situations/problèmes auxquelles il est confronté dans le cadre de cas concrets en veillant à les identifier au préalable
- Réaliser un travail d'analyse du milieu socio-professionnel dans lequel son projet artistique s'inscrit
- D'interagir avec le monde professionnel en participant à des rencontres et des collaborations externes

Contenu

1.CARTOGRAPHIE DU MILIEU EDITORIAL
Organigramme d'une maison d'édition et définition de ses différents acteurs.
Les étapes de la relation à une maison d'édition lors de la création d'un livre (à travers un exemple).

-Création du dossier
-Démarchage
-Echange avec l'éditeur
-Le contrat
-Travail de correction
-Travail de préproduction
-Impression

2.CARTOGRAPHIE DU SECTEUR PROFESSIONEL ELARGIT
Liste des secteurs professionnels connexes au monde de l'édition
Les différentes ressources à disposition

- Les agents d'illustrateurs (agent dans le monde de la communication, agent dans l'édition)
- Les sociétés d'auteurs (Scam, Sacd, Sofia …)
- Les syndicats d'auteurs (La charte des auteurs et illustrateurs, le Snac BD, l' ABDIL …)
- Les pouvoirs subsidiants (FWBI, CNL…)
- Les ateliers coopératifs

3.DEMARRER SA VIE PROFESSIONELLE (rencontre d'une ancienne étudiante en illustration)

4.L'ECONOMIE DU LIVRE ET LES MUTATIONS DU METIER

- La place de l'auteur dans l'économie du livre
- Le marché du livre francophone et international
- Le prix du livre et son seuil de rentabilité

- Problématiques de l'édition contemporaine (la surproduction, la durée de vie du livre, la question des retours librairies…)
- La question de l'autoédition et des modèles de diffusions alternatives
- Le crowdfunding
- Les nouveaux modèles de l'édition

5.GUIDE DES BONNES PRATIQUES

- Lecture et analyse d'un contrat de cession de droits d'auteur
- Négocier la cession de droits (les différentes étapes de la négociation)
- Évaluer le tarif juste
- Répondre à un appel d'offre
- Rédiger une facture
- La TVA et le régime fiscal des droits d'auteurs
- Faire une demande de bourse
- Se constituer un book
- Démarcher les éditeurs ou agence de communication

6. EXERCICE DE SPEED DATING

7.RENCONTRE AVEC UN AUTEUR/EDITEUR (rencontre avec Max de Radiguès)

8.TRAVAIL D'ANALYSE D'UNE MAISON D'EDITION

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

- Expositive pour la théorie et l'énoncé des différents exercices.
-Active pour les application.

Mode d'évaluation pratiqué

Une série d'exercices seront demandés à l'étudiant en cours d'année.

La note finale sera la moyenne des résultats obtenus à chaque exercice.

Ce cours fait partie d'une unité d'enseignement composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours, pour autant que les résultats obtenus soient supérieurs à 7/20 pour chacun des cours.

Lorsqu'une note de cours est inférieure ou égale à 7/20, un diminuteur s'applique au résultat de la moyenne obtenue. La valeur du diminuteur équivaut à l'écart de point(s) obtenu entre la note d'échec et le seuil de réussite (10/20). Si, au sein d'une même UE, plusieurs résultats sont inférieurs ou égaux à 7/20, la réduction n'est appliquée qu'une seule fois mais sur base de la note la plus basse (voir règlement des études).

À titre d'exemple: si un étudiant obtient une cote de 7/20 à une activité d'enseignement d'une UE et si la moyenne obtenue pour cette UE est de 13/20, l'étudiant se voit retirer 3 points à la note finale et obtient seulement 10/20. Si sa cote est de 6/20 pour l'activité d'enseignement et que sa moyenne est de 13/20, il obtient seulement 9/20 pour cette UE.

Contribution à notre profil d'enseignement (référentiel interne) Cette unité

d'enseignement participe au développpement des compétences :

C6 - S'insérer dans les milieux socio-professionnels

- Comprendre le fonctionnement des métiers de la profession
- S'adapter aux spécificités du monde de l'édition et son évolution
- Actualiser ses connaissances pour répondre aux enjeux de la société
- Interagir, collaborer avec les différents acteurs

C7 - Communiquer pour partager son projet, son travail

- Structure sa pensée pour s'exprimer clairement tant à l'oral qu'à l'écrit
- Utiliser un vocabulaire professionnel
- Dialoguer avec différents interlocuteurs
- Expliquer ses intentions
- Présenter son travail avec une argumentation pertinente

C8 - Développer son esprit critique pour évaluer en permanence son processus de création

- Mettre en question sa démarche artistique
- Confronter son travail au regard extérieur
- S'auto-évaluer
- Réagir aux appréciations pour évoluer

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours